

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

48018

## Déclaration de Maladie : N° S19-0005337

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 9135

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENKADMIR BRAHIM

Date de naissance : 21.07.69

Adresse : BD OUED MELOURIA N° 234 Hay El Oula

Tél. : 0661 73 45 00 Total des frais engagés : 696,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/10/2020

Nom et prénom du malade : Dr. Benkadmir Brahim Age : 51

Lien de parenté : Fils

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 20 NOV. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) : \_\_\_\_\_

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/10/2023	U	66	100000	 <b>DR MOHAMMED</b> DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES PARIS 6 01020 Paris Cedex 13

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL AWA ZEKRI Abdellati Doeur en Pharmacie Bt Oued Mouya-Et Oufa blanca Tel:0522 90 51 12 00157327300063	01/10/2022	496,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

DATE DU  
DEVIS

**valable 3 mois**

01/10/2020  
Le ...../...../20.....

**DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE**

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné : *Mr Khefza Mohsen*

Certifie que Mlle, Mme, M. : *Benkaddour Brahim*

Présente *Diabète*

Nécessitant un traitement d'une durée de :

*traitement au long cours*

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : [www.mupras.com](http://www.mupras.com) // mail : [reclamation@mupras.com](mailto:reclamation@mupras.com) // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18  
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

01.10.2020

Docteur KHALFA MOHAMED  
Médecin Spécialiste  
En Diabétologie - En Endocrinologie  
En Médecine - Médecin généraliste  
Diplômé de l'Université Pierre et Marie Curie Paris  
13 rue Bachdad - 13380 Paris  
tél : 0522 32 04 41

Docteur KHLAFA Mohamed

الدكتور خلافة محمد

Diplôme d'Endocrinologie

الخبير في أمراض الغدد

Diabétologie - Maladies Nutritionnelles

أمراض السكري

Diplômé de l'Université

أمراض النكذبة

René Descartes

خريج جامعة روني ديكارت

Paris

باريس

Mohammedia, le .....

01-10-٢٠٢٠  
الحمدية، في

Ben Kholmiz

Brahim -

68,80

Amel ٤٦

S.V

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Amaral 4 mg. cp b 30  
P.P.V : 68,80 DH

6 118001 081325

١٠٠

628,00

Yanuel ٥٦/٨١

S.V



6 118001 160488  
JANUMET® 50/850 mg  
AMM 580MP/21/NCI  
Boite de 56 comprimés pelliculés.  
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC P.P.V : 428,00 DH

١٠٠

PHARMACIE DE LA VILLE  
ZEKRI Abdellatif  
Docteur en Pharmacie  
222, Bd Oued Moulouya-El Oulfa  
Casablanca-Tél: 0522 90 51 13  
(CE: 001573273000063)

Tata le  
mi

٠٣٤٢٦٢٥

Doctor KHLAFA MOHAMED  
Médecin Spécialiste  
En Diabétologie - Maladies Nutritionnelles  
Diplômé de l'Université René Descartes Paris  
13 rue Bechdad - Tel: 0523 32 04 44

13، زنقة بغداد الطابق الأول - الهاتف : 05 23 32 04 44 - المحمدية

13, Rue Baghdad 1<sup>er</sup> étage - Tél. : 05 23 32 04 44 - Mohammedia - Email : doc.khlafa.mohamed@gmail.com